

ROLLE L'introduction de la taxe au sac se solde par un succès. Les contrevenants se font de plus en plus rares.

Deux tiers de déchets en moins dans les sacs-poubelles

Il semble que l'introduction de la taxe au sac connaisse les effets escomptés à Rolle. Et même mieux. Depuis le début de l'année, quelque deux tiers de déchets en moins sont ramassés par le camion poubelle. «Alors que 4,5 tonnes de déchets étaient récoltées précédemment, il n'y en a plus qu'1,5 tonne depuis le 1^{er} janvier, lâche Cédric Echenard. C'est un gros succès.»

Le municipal se réjouit que la déchetterie ne désemplisse plus, notamment depuis que les habitants de Gilly peuvent en profiter. Le succès du site, moderne, et qui peut notamment recevoir du plastique contrairement à d'autres communes, occasionne quelques problèmes. «Le samedi, l'attente peut atteindre 15 ou

20 minutes, concède Cédric Echenard. De même, la barrière permet à plusieurs véhicules de rentrer à la fois en se collant les uns aux autres. C'est un peu la gabe-gie.» Le souci de barrière est en train d'être réglé. L'éclairage, dû à la fermeture tardive (19h) du mercredi, est aussi amélioré. Quant à un éventuel agrandissement de la déchetterie, d'une capacité de 10 000 habitants avant l'introduction de la taxe, il est envisagé. «Il existe un projet, confirme le municipal. L'idée serait d'accueillir deux communes limitrophes dès l'année prochaine.»

Une lettre d'indignation, ratifiée par plus de 25 Rollois, demande que les horaires soient encore élargis, de 7h à 20h voire 22h en semaine et de 7h30 à 18h



Cédric Echenard présentait hier un premier bilan concernant la mise en place de la nouvelle taxe sur les déchets à Rolle. SAMUEL FROMHOLD

le samedi. «Le taux de fréquentation, qui diminue en fin de journée, notamment le samedi, leur donne

tort, se défend Cédric Echenard. Le coût d'exploitation (ndlr: deux personnes travaillent quasiment

en permanence à la déchetterie) serait également trop important. De même, nous avons besoin de laisser certaines heures de fermeture afin de recevoir les déchets spéciaux d'autres communes.» L'Exécutif rencontrera les auteurs de la lettre à la fin du mois.

Le municipal ne ferme pas la porte à différentes améliorations. Si onze écopoints sont déjà présents dans la ville, ils devraient pouvoir recevoir dès ce printemps les déchets méthanisables (compost), voire le plastique et l'aluminium, en plus du verre et du papier. L'installation d'une soixantaine de containers enterrés, destinés à supprimer la tournée de ramassage des poubelles est aussi envisagée pour la fin de l'année. ● LMO

EN CHIFFRES

30 amendes, de 200 à 1000 francs pour les récidivistes, ont été distribuées dès le 22 janvier. Les contrevenants sont en diminution. Plus de 70 avertissements avaient été distribués plus tôt.

11 employés de la voirie assermentés pour «fouiller» les sacs-poubelles illicites.

70 en francs, la taxe forfaitaire annuelle pour les particuliers. Elle est de 200 francs pour les résidences secondaires.

200 en francs, la taxe forfaitaire pour les entreprises, qui peuvent profiter de la déchetterie, sauf le samedi. Les micro-entreprises sont taxées 100 francs, sur demande.